



Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 12 avril 2010 :

- ☞ **Ecole de Castelnaud de Lévis** : le conseil municipal s'oppose à toute fermeture de classe au groupe scolaire de Castelnaud de Lévis, se prononce pour une volonté d'accueil des enfants à partir de l'âge de deux ans et sera attentif à toute mesure pouvant dégrader la qualité de l'enseignement primaire public à Castelnaud de Lévis.
- ☞ **Echange terrains Das Nieves** : Dans le cadre du projet d'agrandissement du parking et de l'accès vers la chapelle du Carla, Mr Guy Das Nieves propriétaire de parcelles contiguës au chemin d'accès du Carla, propose de nous échanger ces parcelles à valeur égale avec la division d'une située au lieu dit Longueval. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cet échange sans soulte pour une valeur similaire de 2000 €. Les frais d'acquisitions seront supportés par chaque partie sur la part acquise.
- ☞ **Modification du Tracé du chemin rural de la Métairie Haute 2^{ème} partie** : Le conseil municipal approuve la modification de tracé d'une partie du chemin rural de la Métairie Haute. L'achat et la vente simultanés se feront à l'euro symbolique. Le Conseil précise que l'échange se fera sans paiement de soulte de part et d'autre car les biens échangés sont de valeur équivalente et que les frais notariés et du géomètre seront à la charge du demandeur. Ces opérations seront soumises à Enquête Publique fixée par arrêté de Monsieur le Maire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne délégation à monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre des points suivants :
- ☞ **Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade** : fixé à 100 % applicables à compter de l'année 2010 et jusqu'à nouvel ordre.
- ☞ **Création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles** : pour une durée de travail de 27/35^e à compter du 1^{er} janvier 2010.
- ☞ **Création d'un poste d'adjoint Administratif Principal de 1^{ere} classe** : pour une durée de travail de 12/35^e à compter du 1^{er} janvier 2010.
- ☞ **Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ere} classe** : à temps complet pour une durée de travail de 39/35^e à compter du 1^{er} janvier 2010.
- ☞ **Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ere} classe** : d'une durée de travail de 23.25/35^e à compter du 1^{er} janvier 2010.
- ☞ **Régime Indemnitare Personnel Administratif** : Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité au profit du personnel (titulaire et stagiaire) à compter du 1^{er} janvier 2010.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 12 avril 2010 :

Mme M. Claude DURAND, première adjointe, présente les comptes administratifs 2009 conformes aux comptes de gestion de la trésorerie d'Albi Ville et Périphérie, Monsieur le Maire ne participant pas au vote :

- ☞ **Compte Administratif 2009 Du CCAS et affectation des résultats** : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte administratif et décide d'en affecter le résultat au budget 2010 du CCAS rubrique « Excédents antérieurs reportés » : 307,38 €.
- ☞ **Compte administratif 2009 Assainissement Collectif et affectation des résultats** : le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité ce compte administratif. Considérant le transfert de la compétence « réseau de collecte » à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2010, décide de clôturer le budget assainissement et de réintégrer l'actif et le passif dans le budget principal de la commune. Les résultats de clôture seront affectés au budget principal 2010 de la commune rubrique : Section d'investissement, article 001 « Excédents antérieurs reportés » : 43 140,07 € et Section de fonctionnement, article 002 « Excédents antérieurs reportés » : 22
- ☞ **Compte Administratif 2009 de la commune et affectation des résultats** : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce compte administratif et décide d'affecter ce résultat au budget 2010 de la commune rubrique : Section d'investissement : article 001 « excédent antérieur reporté » : 134 776,36 €, article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : 303 187,06 € et Section de fonctionnement : Article 002 « excédent antérieur reporté » : 6 799,25 €.
- ☞ Après délibération, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité le projet de budget primitif 2010 principal de la commune et le Budget Primitif du CCAS présenté par Monsieur le Maire :
- ☞ **Budget Primitif Principal 2010** : Section d'investissement : Dépenses : 921 962,29 € dont 764 453,42 € de restes à réaliser de l'exercice précédent Recettes : 921 962,29 € dont 326 490,00 € de restes à réaliser de l'exercice précédent et 134 776,36 € d'excédent reporté. Section de fonctionnement : Dépenses : 654 417,74 € dont 2125 € de restes à réaliser de l'exercice précédent. Recettes : 654 417,14 €..
- ☞ **Budget Primitif 2010 du CCAS** : Section d'investissement : Néant. Section de fonctionnement Dépenses 307,38 €, Recettes 307,38 € dont excédent antérieur reporté de 307,38 €.

☞ **Taxes Locales 2010** : Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine les différentes simulations découlant du budget sur plusieurs scénarii d'application de taux de taxes. Après discussion, les taux suivants sont proposés : taxe d'habitation : 6.51 %, foncier bâti : 16.24 %, foncier non bâti : 73.44 %.

Ces taux correspondent à une augmentation de 1,5% pour la taxe d'habitation et de 1,5 % pour les deux taxes foncières. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions) vote la mise en application de ces taux de taxes.

☞ **Subventions aux associations** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant des subventions proposée par Monsieur le Maire : APE 2630 €, Coopérative scolaire 200 €, ADMR 550 €, Radio Albigès 50 €, Cercle Culturel (bibliothèque) 650 €, Prévention Routière 75 €.

☞ **Convention Concordia** : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer la convention partenariale « chantier international 2010 » avec l'association CONCORDIA et à lui verser une subvention de 2 020 €. Le chantier se déroulera du 16 juillet au 31 juillet 2010.

☞ Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer l'adhésion au **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour 2010 ainsi que la convention **C2a période transitoire travaux de Voirie Assainissement** suite au transfert des compétences Voirie et Assainissement.

☞ **Questions diverses** : Achat du terrain de la pointe de la rue Aubijoux (50 m²) par Didier Cadillac au prix de 65 € le m² frais de géomètre à la charge de la mairie.

Actualité municipale :

- Création pour dernier trimestre 2010 de 2 chemins de randonnées avec la C2A de 7 à 10 km au départ du centre de castelnau et de la tour

> voir avec robert pour la date de réalisation de l'abri bus de jussens (il a vu avec le géomètre la semaine dernière)
> rappeler le ramassage des poubelles le vendredi matin et une seule fois dans la semaine et plus de porte à porte pour le verre

> le 29 mai pour les élus, le 6 mai pour le grand public, il y a eu une conférence à l'athanor sur l'économie sociale et solidaire organisée par la C2A isa darj

Bonjour , voici les infos pour le flash : pour la rentrée, inscriptions les mercredi 8 et samedi 11 septembre , l'après midi au club house Assemblée générale le 11 septembre à 18 h au club Tournoi adulte du 8 au 26 septembre 2010 Nouveauté : en septembre (dès la rentrée) : découverte du tennis en 3 cours gratuits (sur 3 semaines) pour les enfants nés entre 2003 et 2006 . Info sur TCCL@aliceadsl.fr ou au 05/63/46/11/54 Possibilité d'avoir accès au courts extérieurs avec éclairage pour l'été grâce à la « carte d'été » . pour tout renseignement : 05/63/47/52/37 ou 05/63/53/25/80 Nous vous donnons rendez-vous pour le vide grenier le dimanche 29 août 2010 et en attendant , toute l'équipe s'active et vous souhaite de bonnes vacances d'été !

Actualité des associations :

Article foot:

La saison footballistique 2009/2010 touche à sa fin. Nos équipes de jeunes se sont bien comportées dans leurs championnats respectifs, en grande partie grâce à l'implication des parents et au travail des éducateurs. Merci à eux. Concernant les seniors, l'équipe fanion est actuellement 3ème de son championnat de Promotion Ligue. Promue l'an dernier, la réserve n'a pu lutter à armes égales, dans un championnat d'Excellence que l'on sait impitoyable. Assurée de terminer dernière, elle retrouvera la 1ère division district la saison prochaine. C'est sans doute un mal pour un bien. Bien calée en milieu de tableau, la 3 se maintient en 2ème série. Quant à la 4, elle finit dans le ventre mou du classement, sans incidence pour elle. Le 9 Mai dernier, avait lieu au club-house la réception de nos sponsors. Par le présent, le Président Raynal les remercie une fois encore pour leur soutien jamais démenti.

La bibliothèque : sera fermée à partir du 30 juin pour la durée des vacances scolaires. Réouverture le 4 septembre. L'équipe de bénévoles serait très heureuse d'accueillir de nouvelles bonnes volontés pour les aider à assurer les permanences.

Association de Sauvegarde du Château : les activités de l'association reprendront avec la traditionnelle journée de nettoyage qui se tiendra le samedi 29 mai à partir de 8h30 avec repas pris en commun. Appel à tous les volontaires avec balais, pelles, râteliers, débroussailleuses, tronçonneuses.....

Le chantier CONCORDIA se tiendra du 16 au 31 juillet. A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de Concordia, une fête sera organisée le 27 juillet avec la participation de Gerry Carter.

